



INTERPOL

Le laboratoire d'informatique légale



Le Laboratoire d'informatique légale (DFL) est situé dans le Complexe mondial INTERPOL pour l'innovation (CMII) et vient en aide aux pays membres sur un éventail de questions liées à l'informatique légale.

Des experts interviennent directement dans la préservation, l'extraction, l'analyse et la compréhension de données numériques d'appareils mobiles, tels qu'ordinateurs portables, téléphones mobiles ou disques durs.

INTERPOL peut faire intervenir sur le terrain ses experts munis de matériel d'informatique légale. Les pays membres peuvent également envoyer des objets au CMII aux fins d'extraction et d'analyse en laboratoire par des experts.

ANALYSE DES LOGICIELS MALVEILLANTS

Grâce au DFL, INTERPOL aide les pays membres à analyser et signaler les logiciels malveillants. Avec le concours d'experts du secteur privé, nous sommes en mesure d'analyser des logiciels présumés malveillants pour connaître leurs capacités, leur origine et leur mode de fonctionnement.

MÉTHODES AVANCÉES DE RÉCUPÉRATION DE DONNÉES

Le DFL s'appuie sur des techniques et des technologies d'informatique légale spécialisées pour récupérer des données, décoder les informations chiffrées et contourner le verrouillage par mot de passe des ordinateurs et des appareils mobiles. Une aide est également disponible pour le décodage de contenus propres aux applications et intégrés dans celles-ci, et pour les outils de chiffrement d'autres supports de stockage tels que les disques durs d'ordinateurs et les périphériques USB.

Le DFL peut également faciliter la récupération des données d'appareils auxquels il est impossible d'accéder par des méthodes classiques (p. ex. appareils endommagés). ▶

LE LABORATOIRE D'INFORMATIQUE LÉGALE

FORMATION À L'INFORMATIQUE LÉGALE

Nous encourageons et aidons les pays membres à créer leurs propres laboratoires d'informatique légale, en leur fournissant des conseils en matière d'équipement et de processus. Nous accompagnons également les pays souhaitant renforcer les capacités d'un laboratoire existant en améliorant l'efficacité de son personnel, des processus et des équipements.

Le DFL apporte également des avis et des recommandations actualisés au sujet des logiciels, du matériel et des techniques d'informatique légale. INTERPOL collabore avec les fournisseurs d'outils d'informatique légale pour obtenir et évaluer les logiciels et le matériel en vue d'établir leurs capacités et de formuler des recommandations éclairées à l'intention des pays membres.

FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT

INTERPOL s'associe à des experts externes pour proposer des formations visant à aider les pays membres à améliorer leurs capacités en matière d'informatique légale, concernant notamment les compétences fondamentales à acquérir, l'évaluation et la création des laboratoires, l'informatique légale appliquée aux appareils mobiles et l'analyse informatique.

RÉSEAU D'EXPERTS

INTERPOL coordonne un réseau mondial d'experts des services chargés de l'application de la loi, du secteur privé et du monde universitaire. Ce groupe d'experts échange des informations et se réunit régulièrement pour permettre le développement des connaissances au niveau mondial et venir en aide à tous les pays membres.



INTERPOL

► **CONTACT:**
Complexe mondial d'INTERPOL pour l'innovation
18 Napier Road
Singapore 258510

Tél. : +65 6550 3535
E-mail : dfl@interpol.int.

- Twitter: [@INTERPOL_HQ](https://twitter.com/INTERPOL_HQ)
- YouTube: [INTERPOLHQ](https://www.youtube.com/INTERPOLHQ)
- WWW.INTERPOL.INT

